

28 novembre 2016

Madeleine Bouchard
583 Anse à Peltier
Saint-Fulgence
G0V 1S0

Envoi électronique

Madame Véronique Dubois
Secrétaire Régie de l'énergie
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55
Montréal, Québec H4Z 1A2

OBJET : Compteurs intelligents - Dossier: R -3964-2016

Bonjour,

J'ai été informée du fait que les avocats du RAPLIQ, de l'AQLPA et d'Hydro-Québec vont présenter bientôt leurs plaidoyers au sujet d'une requête visant à ne pas laisser Hydro-Québec détruire les 181 500 compteurs électromécaniques qu'il détiendrait toujours et qui pourraient encore servir leurs clients se plaignant de troubles dû à leur électro-sensibilité.

J'ai choisi de vivre, avec ma petite famille, éloignée de la ville, dans un environnement le plus sain possible pour mes enfants. Je n'ai pas accepté cette nouvelle technologie des compteurs communicants ou non communicants ni non plus le wifi dans notre environnement. J'applique le principe de précautions; et en accord avec la Charte des droits et libertés, nous avons droit à une deuxième alternative dans ce dossier.

Je tiens ainsi, par la présente à appuyer les démarches du RAPLIQ et de l'AQLPA visant à maintenir en état d'usage des milliers d'alternatives aux compteurs intelligents. Il m'apparaît donc important que la Régie ne laisse pas Hydro-Québec détruire ces 181 500 compteurs électromécaniques si précieux dans la possibilité d'un second choix et en plus, encore disponibles.

Aussi j'exigerais que cette lettre soit ajoutée aux observations en lien avec le Dossier R-3964-2016.

Veillez agréer, Madame Dubois, l'expression de nos sentiments distingués.

Madeleine Bouchard

cc info@cqlpe.ca,